

M É M O I R E S
DU MARÉCHAL MARMONT
D U C D E R A G U S E

M É M O I R E S

DU MARÉCHAL MARMONT

DUC DE RAGUSE

DE 1792 A 1841

IMPRIMÉS SUR LE MANUSCRIT ORIGINAL

DE L'AUTEUR.

VIII

PARIS, 1857.

HALLE, A L'EXPÉDITION (W. SCHMIDT).

105 $\frac{57}{77}$

À

MÉMOIRES
DU MARÉCHAL
DU C DE RAGUSE

LIVRE VINGT-TROISIÈME

1824—1829

SOMMAIRE. — Mesures sur la censure et sur les officiers généraux. — Sacre du roi à Reims. — Anecdote sur Moncey. — Premiers symptômes du changement de l'opinion publique. — Influence croissante du clergé. — Anecdote. — Indemnité des émigrés. — Mort de l'empereur Alexandre. — Circonstances qui accompagnèrent l'arrivée de Nicolas au trône impérial. — Courage et inspiration heureuse de Nicolas. — Paroles de l'impératrice-mère. — Je suis envoyé ambassadeur extraordinaire en Russie. — La cour de Weimar. — La cour de Berlin. — L'armée prussienne. — Charlottenbourg. — Berlin. — Environs de Saint-Petersbourg. — L'empereur Nicolas. — L'impératrice. — Saint-Petersbourg et Pierre le Grand. — Inondations de Saint-Petersbourg. — M. le comte de la Ferronays. — Portrait de l'empereur Nicolas. — Ses idées sur l'éducation de ses enfants. — Conspiration de Pestel. — Magnanimité de l'empereur. — Manufactures d'Alexandrowski. — La Monnaie. — École des mines. — Ponts et chaussées. — École du génie. — État-major. — Comité de perfectionnement. — Hôpitaux militaires. — Arsenal. — Éducation publique. — École de cadets. — Convent des filles. — Palais, églises et aspect de Saint-Petersbourg. — Cronstadt. — Promenade dans la rade. — Château d'Oranienbaum. — Anecdote sur Orloff. — Peterhof. — Zarskote-Selo. — Colpina. — Schlüsselbourg. — Funérailles de l'impératrice Elisabeth. — Colonies militaires de Woleff. — Novogorod. — Route jusqu'à Moscou. — Moscou. L'impératrice-mère. — La grande-duchesse Hélène. — Arrivée de l'empereur à Moscou. — Rapports entre l'empereur et l'impératrice-mère. — Garde impériale. — Manœuvres sus Moscou. — Généraux russes. — Arrivée inopinée

de Constantin. — Caractère de ce prince. — Son attitude. — Réconciliation. — Sacre de l'empereur. — Cérémonies touchantes. — Illumination du Kremlin. — Fête à la bourgeoisie. — Dîner intime chez l'empereur. — Adieux de l'empereur. — Champ de bataille de la Moskowa. — Smolensk. — La Bérézina. — Le grand-duc Constantin à Varsovie. — Son armée. — La princesse de Lovitz. — Retour dans les États autrichiens. — Armée russe. — Retour à Paris. — Ma ruine. — Bontés du roi. — Je vends Châtillon. — Mésaventure de Talleyrand. — Inhumation de duc de Liancourt. — Revue de la garde nationale du 27 avril 1827. — Expressions du roi à cette occasion. — Anecdote. — Dissolution de la garde nationale. — Camp de Saint-Omer. — Anecdote. — Nouvelles élections. — M. de Villèle est renvoyé du ministère. — Nouvelle administration. — ~~Ministère~~ ~~Mortignac~~. — Mouvement d'opinion en faveur des Grecs. — ~~Guerre des Russes~~ et des Turcs. — Ministère Polignac.

Le nouveau règne commença sous les plus heureux auspices. Charles X, à son entrée à Paris, fut accueilli par des expressions de joie sincère. Quoique le temps fût mauvais, toute la population était venue à sa rencontre dans les Champs-Élysées. Aussi cette entrée avait-elle l'air d'un triomphe. Les cris de *Vive le roi!* sortaient de toutes les bouches, et une satisfaction véritable aimait toutes les figures. On attendait beaucoup du nouveau roi; en ce moment et pendant longtemps encore il fut puissant sur l'opinion. On avait du goût pour lui et une grande disposition à l'aimer. Son premier acte fut populaire, mais il fut peut-être précipité. Se désarmer complètement de la censure, sans rien mettre à sa place, fut imprudent, et tout homme de bonne foi convient aujourd'hui du mal qui en est résulté. L'opinion, à Paris, se développe quelquefois d'une manière capricieuse, et souvent un petit nombre d'individus, placés d'une manière déterminée, suffit pour lui donner une direction fâcheuse et une grande activité.

Les généraux de l'ancienne armée avaient toujours été l'objet de l'intérêt public. Ils formaient, hélas! les seuls monuments restant de notre grande époque! Depuis quelques années, objets d'une espèce de réprobation de la cour, il y avait eu autant d'injustice envers eux que d'oubli d'une bonne politique; ils crurent à une réparation à l'apparition du nouveau roi. Ils ne demandaient qu'à le servir. Il les accueillit avec cette bienveillance aimable qui

caractérisait toutes ses actions; mais, au lieu de voir leurs espérances réalisées, leur sort fut encore pire, et une circonstance particulière sembla ajouter à la rigueur des procédés du pouvoir envers eux.

Les officiers généraux à demi-solde, dépourvus de chevaux, avaient suivi le cortège funèbre de Louis XVIII à pied. Charles X leur dit: „Vous avez accompagné à pied les restes de mon frère; c'est à cheval que désormais vous serez près de moi.“ Que conclure de ces paroles, sinon d'y voir des promesses d'activité et d'emploi? Peu de jours après, ils étaient mis à la retraite. La réaction d'opinion qui en résulta ne saurait être exprimée. Depuis longtemps cet acte inique était préparé dans les bureaux. Le baron de Damas, ministre de la guerre, dont la carrière s'était faite dans une bonne armée, et par des services réels¹, n'avait pas voulu consentir à dépouiller de braves vétérans du prix de leurs longs travaux et de leurs nombreuses blessures; mais le marquis de Clermont-Tonnerre, son successeur, militaire de parade et de cour, sorti des troupes napolitaines et espagnoles, se chargea de l'accomplir. On supposa, au surplus, que cette mesure violente fut exigée par M. de Villèle qui, jaloux de l'espèce de popularité que le roi venait d'acquérir auprès des généraux, voulut montrer, sans retard, qu'en lui seul résidait véritablement le pouvoir.

La cérémonie du sacre eut lieu l'année suivante. Le roi s'étant rendu à Reims, elle fut exécutée le premier dimanche de juin 1825. Elle présenta une circonstance unique dans l'histoire. Il y avait juste cinquante ans qu'elle avait eu lieu pour Louis XVI, frère de Charles X, et également juste cent ans que leur grand-père commun, Louis XV, en avait été l'objet. Quelquefois les générations se pressent tellement, comme sous Louis XIV, qu'un espace de temps fort petit en renferme toute une suite. Quelquefois elles s'allongent et semblent embrasser les temps.

La cérémonie fut belle et imposante. On en a vu les détails partout, et je n'entreprendrai pas de les donner. Elle répondit à l'idée que je m'en étais faite par sa pompe

¹ En Russie.

et par sa majesté. Une chose singulière est l'aberration de certaines gens qui, en voyant de pareilles cérémonies, n'en comprennent pas l'esprit et ne savent pas se rendre compte de la pensée qui préside au spectacle qui se passe sous leurs yeux. Je vais en citer un exemple donné par un personnage qui semblait, par sa position sociale, devoir ne pas manquer d'intelligence. Le maréchal Moncey fut choisi, comme doyen des maréchaux, pour représenter le connétable au sacre. Sa fonction est de se tenir près du roi, avec l'épée nue, image de la puissance militaire dont le roi est assisté et qui dépend de lui. Eh bien, ce pauvre maréchal, ancien premier inspecteur de la gendarmerie, pénétré sans doute de la pensée que rien n'était plus beau que cette dernière espèce de fonctions, eut une tout autre idée. Il me dit : „C'est l'image des dangers dont les anciens rois étaient autrefois environnés au milieu des grands vassaux de leur couronne; le connétable était chargé de les surveiller et de les contenir.“ Et, en disant ces paroles, il tournait la tête à droite et à gauche, en regardant comme un factionnaire chargé d'une consigne; il se trouvait, à ses yeux, être redevenu le chef de la gendarmerie.

Le lendemain du jour du sacre, le roi fut reçu grand maître de l'ordre du Saint-Esprit, cérémonie d'une grande beauté. Nous fûmes ensuite reçus chevaliers. Le troisième jour, le roi passa la revue de troupes peu nombreuses, rassemblées dans un camp à quelque distance. Il accorda diverses récompenses, et nous obtînmes enfin qu'il les donnerait de sa main, chose à laquelle il avait répugné jusque-là, et qu'il n'a pas répétée depuis, moyen bien simple cependant d'en doubler le prix. Il tint chapitre du Saint-Esprit, et une promotion eut lieu. Elle comprit les maréchaux qui n'étaient pas décoés de cet ordre, à l'exception de deux, le maréchal Gouvion-Saint-Cyr et le maréchal Molitor.

Le retour du roi à Paris et son entrée n'eurent pas à beaucoup près le même éclat que celle de l'année précédente. L'opinion changeait déjà d'une manière fâcheuse. Cependant jamais plus de liberté n'avait protégé les citoyens. Le commerce florissait; les manufactures avaient doublé leurs produits, et la consommation, résultat du

bien-être général, s'était élevée à leur hauteur. Les terrains, à Paris et dans les grandes villes, avaient acquis un prix si élevé, que de grandes fortunes furent la conséquence de la possession de quelques arpents de terre. On construisit en un moment plus de sept mille maisons à Paris, non pas destinées à une population nouvelle, mais à pourvoir aux besoins nouveaux, produits par une augmentation de bien-être et de richesses générale. Malgré cet état prospère dont la postérité ne pourra jamais se figurer l'étendue, prospérité qui avait pour base le gouvernement le plus légal, l'administration la plus régulière, une grande abondance de capitaux, le bas prix de l'argent, enfin un mouvement, une activité éclairée par les lumières universellement répandues et les exemples d'un pays voisin, malgré, dis-je, tant de biens réunis et de motifs d'être heureux, une inquiétude sourde agissait sur les esprits. Une crainte de l'avenir, une absence de sécurité, que rien ne motivait suffisamment, était une véritable maladie morale qui affligeait la société.

Il faut le dire, l'action intrigante du clergé français se faisait sentir partout. Or, si la nation française est religieuse et disposée à rendre aux prêtres tout ce qu'on leur doit dans les intérêts de la morale et de la religion, les prêtres lui deviennent antipathiques aussitôt qu'ils se mêlent des affaires du monde; et cependant, chez nous, c'est leur manie. On les trouvait, dans la campagne, intolérants et insubordonnés envers leurs supérieurs, et, à la cour, saisissant toutes les occasions d'intervenir dans les plus hautes questions politiques. Quels que fussent les écarts de leur conduite, ils étaient toujours assurés de l'impunité. Un mandement de l'archevêque de Rouen, grand aumônier, le cardinal de Croÿ, brave homme, mais instrument passif des intrigants dont il était entouré, mit tout en émoi. Dans cette extravagante publication, il s'emparait de l'ordre civil et bouleversait toutes les lois qui régissaient le royaume. Il n'en résulta cependant rien de fâcheux pour lui. Le prince de Metternich, alors à Paris, me dit à cette occasion ces propres paroles : „A Vienne, le grand aumônier, pour un fait semblable, aurait perdu sa charge et aurait été relégué dans un séminaire.“ Mais